

LE 2 JUILLET DEUX MILLE QUINZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT ET UN MAI DEUX MILLE QUINZE.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – Mme VESSIOT A. - M. PETIT E. - Mme OMS ML. – M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. - M. PAINTRAND J-F. - M. MARTIN-LAVAL B. – M. SCIALOM D. - M. CLAMOUSE A. - Mme LOPEZ M-F. – M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. – M. LE BLEVEC B. - M. NENCIONI S. – Mme SALOMON M-L. - M. CARABASSE P. – M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme MAUREL P. procuration à Mme GUIRAUD I. – Mme FAVRE-MERCURET R. procuration à M. MERLIN D. - Mme RENARD S. procuration à M. FONTVIEILLE H. - Mme VACQUIE S. procuration à Mme MASANET C. - Mme AURIAC A. procuration à Mme OMS M-L.

ABSENT : M. ATLAN J. – M. DELON A. – Mme FABRY V. – Mme ESCRIG C.

Madame OMS Marie-Laure a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Modification du tableau des effectifs

Madame le Maire propose à l'assemblée de modifier le tableau des emplois de la collectivité comme suit à compter du 1er Août 2015 :

Cadre d'emplois des	Poste	Nombre de postes à créer	Nombre de postes à supprimer
Adjoints d'Animation Territoriaux (Catégorie C)	Adjoint d'Animation 1 ^{ère} cl à temps complet	01	
ATSEM (Catégorie C)	Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles 1 ^{ère} classe à temps complet	01	
Adjoints techniques (catégorie C)	Adjoint technique 1 ^{ère} cl		01
Rédacteurs Territoriaux (Catégorie B)	Rédacteur à temps complet	01	
Adjoints administratifs (catégorie C)	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} cl		01
Adjoints d'Animation Territoriaux (Catégorie C)	Adjoint d'Animation 2 ^{ème} à temps complet	01	

Vu l'avis favorable du CT en date du 23 juin concernant les suppressions de postes ;

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	Unanimité
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **ADOPTE** la modification du tableau des effectifs telle que proposée à compter du 1^{er} août 2015 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette modification du tableau des effectifs.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,
Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole

